

Décret n° 2025-351 du 14 août 2025.

Le décret n° 2025-173 du 13 mai 2025 portant nomination des membres du Comité économique, social et environnemental est rectifié, en ce qui concerne le nom, au titre des organisations patronales, ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

M. OYALA (Jean Cyr)

Lire :

M. MAYALA (Jean Cyr)

Le reste sans changement.